1221 *Règle non bullata* 2021

**Vivre et suivre**

**Lettre des Ministres généraux franciscains**

À tous les frères du premier Ordre, à l’heureuse occasion des huit cents ans de la Règle *non bullata*, nous, les Ministres généraux, adressons cette lettre.

Pour faire mémoire dans la reconnaissance.

Pour renouveler avec passion notre suite du Seigneur Jésus, selon la forme de vie de frère François, pour l’Église et le monde, comme frères mineurs.

À la louange de Dieu, « qui est tout le bien, le vrai et souverain bien » (1Reg 23, 9).

**Pour commencer**

***Un autre anniversaire… Qu’il ne soit pas la visite obligatoire d’un musée !***

En 1221, prit fin une des nombreuses « histoires » qui, dans la tradition chrétienne, eurent pour résultat final la production d’un texte appelé « règle ». Quel est l’enjeu du « genre littéraire » ? Pour nous, le mot « règle » suscite très probablement un sursaut intérieur d’autodéfense, parce qu’il rappelle, plus ou moins consciemment, quelque chose de fixe et de schématique, peut-être même de stérile. À y regarder de plus près, ce n’est pas le cas. En lisant la Règle *non bullata*, en effet, on a la sensation d’horizons qui se révèlent, de perspectives qui ouvrent l’âme et laissent entrer l’air frais dans le cœur : après 800 ans !

Oui, 800 ans se sont écoulés et la célébration d’un « anniversaire » est inévitable. Et là aussi, un autre mouvement – cette fois de rébellion – se manifeste en nous, tout de suite : « Un autre anniversaire ! À quoi servira-t-il ? ». Faisons un essai : ne répondons pas à cette question à l’avance – « à quoi sert un anniversaire ? » – mais laissons-la en arrière-plan. Essayons plutôt d’éviter le risque de célébrer cet anniversaire avec l’attitude de celui qui visite un musée avec une vague curiosité touristique, sans en être touché, sans le moindre désir d’être intercepté à fond ; peut-être simplement parce qu’il « faut », parce que « ce musée est célèbre ». Soyons plutôt des « touristes sérieux », qui entrent dans un musée sachant que les chefs-d’œuvre contemplés ne les laisseront pas repartir, par la suite, comme ils y étaient entrés. Nous sommes donc devant l’œuvre d’art qu’est la Règle *non bullata* ; une œuvre, hélas, sans date et sans auteur !

**Une écoute continue…**

**Passages de vie selon l’Évangile dans la Règle *non bullata***

***En prise directe, sans date et sans auteur***

C’est vrai ! Nous parlons d’une œuvre qui n’a pas de datation ponctuelle et précise ; ou plutôt, il faut rappeler de nombreuses dates, des dates différentes pour différentes parties du texte. L’année 1221 est le moment où le processus s’arrête, c’est la « dernière date », pour ainsi dire. Et l’auteur, est-ce saint François ? Certes, c’est lui qui fait battre le cœur de la *Règle*, qui injecte la lymphe vitale de l’Esprit dans son tissu composé. Mais il vaut mieux dire que c’est une Règle « en commun », une œuvre conçue et rédigée en dialogue avec les *frères* et avec les *faits*. En avance sur son temps, François d’Assise fut parmi ceux qui ont su donner voix à l’un des principes les plus efficaces du pape François : « la réalité est supérieure à l’idée » (*Evangelii Gaudium,* n. 231). En fait, nous n’avons pas entre les mains un texte normatif écrit sur un bureau, mais quelque chose qui est né en dialogue avec la vie. C’est, tout d’abord, un « morceau de vie » plutôt qu’un « morceau de papier ». La parole écrite tente de répondre aux questions qui découlent d’une écoute continue de la réalité concrète. Nous reconnaissons dans la Règle *non bullata* le génie de celui qui a su intercepter, « en prise directe », de vraies questions et qui a su offrir des réponses efficaces. Oui, le génie réside souvent ici : avoir la capacité de saisir les questions centrales, non abstraites, mais ressenties « sur sa propre peau », en première personne, afin de donner à ces questions des réponses capables de convaincre, non seulement parce qu’elles sont « justes » pour ce moment-là, mais aussi parce qu’elles ont su convaincre les autres, au fil des siècles, de répondre sur la même longueur d’onde. Après huit cents ans, nous sommes toujours là, essayant de répondre en harmonie avec ces intuitions, car nous sommes « convaincus » que cela en vaut la peine !

Ce qui est impressionnant dans cette œuvre d’art, c’est surtout sa nature passionnée. En la lisant, on comprend immédiatement qu’elle ne donne pas des règles *pour faire des choses*, mais elle essaie de définir des coordonnées *pour vivre des relations*. Ce n’est pas un texte *pour des scribes*, mais pour *des disciples* (cf. Mt 13, 52). Et la relation focale qui libère ses énergies vitales au maximum est la relation avec le Seigneur Jésus, savourée comme un trésor pour sa propre vie. Comme nous le savons, le début de la Règle *non bullata* déclare sans équivoque que la règle et la vie des frères mineurs est celle-ci : « suivre l’enseignement et les traces de notre Seigneur Jésus-Christ » (1Reg 1, 1), vivre l’Évangile. Chapitre après chapitre, se déploie toute une série d’indications – tantôt synthétiques, tantôt avec passion – pour que cet Évangile soit vécu. Afin de le vivre, saint François nous invite, en plusieurs manières, à tout donner, à nous libérer de ce qui nous entrave. Vivre « sans rien en propre » (1Reg 1, 1) a du sens dans la mesure où nous avons été touchés par la surprise et la consolation du Seigneur Jésus présent dans notre vie ; sinon c’est un triste paupérisme. « Ne désirons donc rien d’autre, ne voulons rien d’autre, que rien d’autre ne nous plaise et ne nous délecte que notre Créateur et Rédempteur et Sauveur, le seul vrai Dieu, qui est plein bien, tout bien, tout le bien, le vrai et souverain bien, qui seul est bon » (1Reg 23, 9). Ce serait triste, nous dirait peut-être saint François avec ses premiers frères, si nous voulions « tout vendre » sans être d’abord conquis par la joie d’un trésor semblable, qui a dépassé toutes nos attentes. Ce trésor est Jésus et ce regard immensément sympathique que le Fils de Dieu tourne toujours vers chacun de nous, en suscitant la communion.

***Spiritualité, non pas spiritualisme***

*L’esprit du Seigneur s’applique à l’humilité et à la patience, et à la pure simplicité et la vraie paix de l’esprit*

(1Reg 17, 14-15)

Parmi les « couleurs » et les « tonalités » les plus fascinantes de ce texte, il y a sans aucun sa simplicité. Attention : non pas la banalité d’une simplification trop facile, mais l’intelligence tranchante de celui qui a saisi un fil rouge capable de tout maintenir ensemble. Et donc ce qui maintient ensemble le corps de la Règle *non bullata* semble être la centralité de la vie dans l’Esprit. Qu’est-ce que cela veut dire ? Ici aussi, cela signifie en premier lieu dialogue avec la vie ! François d’Assise ne sait pas à l’avance ce qu’est l’Esprit Saint et comment il agit, mais c’est la vie quotidienne qui lui fait reconnaître le timbre de la voix de l’Esprit. La voix de l’Esprit a son propre timbre unique et très délicat, que saint François a pu entendre avec la plus grande attention de la foi ! Et il a permis à la Règle de préserver et de livrer des parcours pour tous, pour vivre ayant l’Esprit du Seigneur. Nous pouvons ainsi avoir, pour nous aussi, des indications fructueuses, après huit siècles ; des indications non-spiritualistes, c’est-à-dire antérieures à l’expérience de vie, de façon idéologique ; mais spirituelles, parce qu’elles sont « captées » par les vibrations du souffle de l’Esprit qui vive parmi les humains. Quelles sont les plus précieuses de ces indications spirituelles ? Elles pourraient peut-être être résumées autour de quelques points clés :

* *Le concret ordinaire* :la Règle *non bullata* met ses doigts dans la pâte de l’existence, avec ses ferments parfois contradictoires et parfois prometteurs. En tout cas, elle ne se perd pas dans la spécification de normes ascétiques. Son plus grand souci est de prendre soin de la vie, sous toutes ses formes. Elle se soucie plutôt du parcours de la vie que de la préservation obstinée des structures. Là aussi on pourrait citer : elle s’occupe « d’initier des processus plutôt que de posséder des espaces » (EG 223).
* *Sans envie d’applaudissements* : de mille façons – et parfois, sur ce point, il semble presque que saint François parle à genoux – nous sommes exhortés à faire attention, pour que nous soyons significatifs, mais sans être en proie à un exhibitionnisme. Notre saint savait bien à quel point la frontière est subtile : se faire illusion que « nous sommes en train de vivre l’Évangile » car nous avons beaucoup de disciples, beaucoup d’applaudissements et de nombreux *likes* ou *followers* sur nos réseaux sociaux. Une humble vigilance est donc nécessaire, car « l’esprit de la chair veut et s’applique beaucoup à détenir des paroles, mais peu à l’action ; et il ne cherche pas la religion intérieure et la sainteté intérieure de l’esprit, mais il veut et désire une religion et une sainteté apparaissant extérieurement aux hommes » (1Reg 17, 11-12). Parfois, peut-être, le risque est d’appeler « prophétie » ce qui n’est qu’une vitrine brillante. Mais saint François le savait : la prophétie n’est pas un plateau, et elle demande beaucoup d’humilité, beaucoup de trépidation... ne serait-ce que parce que les prophètes, en général, ont une mauvaise fin.
* Une grande perte de temps : surabondante est la profusion de paroles dépensées par la Règle *non bullata* pour que les frères ne soient pas avares en dépenser du temps dans la prière : « dès lors, tous les frères, gardons-nous bien de peur que, sous prétexte de quelque rétribution, de quelque œuvre ou de quelque aide, nous ne perdions notre esprit et notre cœur ou que nous ne les détournions du Seigneur. Mais dans la sainte charité qu’est Dieu, je prie tous les frères, tant les ministres que les autres, une fois tout empêchement écarté et tout souci et toute préoccupation laissés de côté, de la meilleure manière possible, de faire servir, aimer, adorer et honorer le Seigneur Dieu d’un cœur pur et d’un esprit pur, ce que lui-même demande par-dessus tout. Et faisons-lui toujours une habitation et une demeure » (1Reg 22, 25-27). C’est une invitation vraiment spirituelle : une invitation à la gratuité, à la générosité de vivre des temps apparemment stériles mais qui, en réalité, nourrissent la vie spirituelle. Pour saint François, sans l’obstination de cette fidélité à la prière, tout risquerait de devenir une farce ou, dans le meilleur des cas, du volontarisme sans joie.

***En opposition à « l’anti-François ». Seulement comme des frères !***

*Gardez vos âmes et celles de vos frères.*

*Que tous les frères n’aient aucun pouvoir ni domination, surtout entre eux.*

(1Reg 5, 1.9)

Comme il y a un « anti-Christ » (cf. 1Jn 2, 18), il y a de même un « anti-François ». Est-ce le dévouement à la qualité de la vie fraternelle qui fait la différence ? Non seulement la vie fraternelle, mais aussi le soin ou, au contraire, l’indifférence. La Règle *non bullata* n’épargne aucune exhortation pour que la suite de Jésus soit vécue en frères. C’est presque une sorte de « dogme », de condensé que l’on peut saisir entre les lignes du texte. On pourrait oser dire : rien n’est aussi « anti-franciscain » (et anti-chrétien) qu’un style de vie qui s’enracine en dehors d’une passion pour les liens fraternels, dont l’âme doit être préservée !

François semble avoir vraiment l’intention de susciter en nous une saine horreur de toute forme d’indifférence envers l’autre. Il nous fait des milliers d’invitations, inspirées des chemins de la vie, pour que reste en nous la conviction que l’autre est toujours une « dette » pour nous, une voix qui nous appelle, quelqu’un à qui nous ne pouvons que consacrer notre attention. Sous de nombreuses formes ! Certaines d’entre elles, conservent tout leur charme après des siècles :

* *Amabilité sans contrefaçons*: un ennemi à combattre est celui du repliement sur soi, de la fausse humilité (mais tiède et oppressante) ! « Qu’ils prennent garde de se montrer extérieurement tristes et de sombres hypocrites, mais qu’ils se montrent joyeux dans le Seigneur, gais et agréables comme il convient » (1Reg 7, 16). Alors il faut toujours sourire ? Ce n’est pas la question ! Il ne s’agit pas de devenir des experts des sourires montrés à gauche et à droite. Mais il est fondamental de ne pas se laisser tyranniser par la lourdeur de son sentiment, toujours mobile et inquiet. Notre cœur sera écouté même lorsqu’il sera triste, mais sans faire subir à l’autre notre mauvaise humeur.
* *Anesthésie contre les plus sensibles* : il y a souvent des « lépreux » à rencontrer. Là aussi, la Règle *non bullata* nous invite à « anesthésier », à faire taire ces voix en nous, qui nous conduiraient à fuir, à prendre nos distances. L’invitation adressée aux frères, en revanche, est de « se réjouir quand ils vivent parmi des personnes viles et méprisées, parmi des pauvres et des infirmes et des malades et des lépreux et des mendiants le long du chemin » (1Reg 9, 2). La tâche devient certainement plus difficile lorsque le frère, dont il ne faut pas fuir, est le pauvre : c’est la voix qui bouleverse mes projets, c’est la main tendue qui m’oblige à inventer de nouvelles voies de communion, ce sont les blessures que l’on ne voudrait pas regarder et qui nous invitent à assumer une nouvelle sensibilité (qui n’est pas à anesthésier, cette fois !), celle du cœur compatissant de Jésus.
* *Une audace à récupérer : apprendre de la souffrance*. Que la vie fraternelle ne soit pas une promenade facile et romantique, c’est une prise de conscience bien présente dans la Règle. Ce qui nous touche, à propos de la vie fraternelle, c’est que, pour François, les difficultés éprouvées, parfois de manière très forte, sont accueillies, elles aussi, comme des occasions. Il dirait même « une grâce » ! Le défi (et cette fois c’est vraiment le cas !) est de se laisser toucher par les personnes qui l’on craigne le plus, sans devoir les fuir toujours. Il se peut que l’on puisse apprendre quelque chose de nouveau, au moins une pincée de cette liberté que l’on savoure quand, peut-être à peine balbutiant, on arrive à « mourir pour ressusciter ».

***Moins que celui qui compte moins… Parler de la « minorité »***

*Et que nul ne soit appelé « prieur », mais que tous soient d’une manière générale appelés « frères mineurs »*

(1Reg 6, 3)

Frères mineurs. Voici le nom de baptême que saint François veut donner à ceux qui choisissent de faire confiance et de vivre selon cette Règle. Minorité ! Mot à plusieurs sens et à facettes inimaginables. Est-il possible de trouver une formule synthétique qui les englobe tous ? Les tentatives faites pour cet effort de synthèse sont nombreuses et efficaces. Sans prétendre d’être exhaustifs, on pourrait probablement dire que la « minorité » est le choix de vouloir compter « moins que celui qui compte moins ». C’est une vraie prophétie ! C’est un noyau quasiment impossible à vivre, mais qui garde intacte sa capacité à nous mettre en garde contre tout risque de grandeur ou de possession. Est-ce une vertu ?

* Il faudrait peut-être dire que la minorité n’est pas tant une attitude ascétique solitaire, c’est-à-dire un ensemble de choix de comportements – avec le risque qu’elles soient mortifiantes et réductrices – à la recherche d’une « perfection personnelle intérieure », mais c’est plutôt une manière d’être dans la vie. En ce sens, c’est une manière d’être en relation : avec les hommes, avec la création, avec Dieu. Mineur est celui qui ne se lasse pas de reconnaître, à pleins poumons, que tout ce qui existe vient de Dieu. Il ne peut donc s’empêcher de vivre dans un « état de gratitude ».
* Synodalité, discernement communautaire : ce sont peut-être parmi les expressions les plus courantes dans l’Église d’aujourd’hui. On le sait : quand on parle beaucoup de quelque chose, c’est probablement parce qu’on en ressent le manque, l’urgence, que l’on a peur d’être vraiment synodaux ou que l’on craigne le fait qu’en discernant ensemble on doit toujours perdre quelque chose de nous-mêmes. Les termes impliqués sont modernes. Saint François ne les a pas connus, et pourtant les références très fréquentes aux diverses formes d’obéissance trouvent une place dans la Règle *non bullata* sur un fond d’écoute et de service mutuel : « par la charité de l’esprit, qu’ils se servent volontiers et s’obéissent les uns aux autres » (1Reg 5, 14). La minorité c’est aussi ceci : nous ne produisons pas la « vérité », mais elle nous est toujours donnée « de l’extérieur », à travers l’écoute mutuelle « par la charité de l’esprit ».
* La synthèse vitale de la minorité doit peut-être être reconnue dans la logique de l’expropriation qui, dans la Règle *non bullata*, apparaît déclinée selon des perspectives multiples et complémentaires. Celles-ci qualifient l’attitude d’une personne qui, en soi, ne retient rien : restituer, donner, rendre, louer, remercier, bénir (cf. 1Reg 23).

***Dans une sainte extraversion. Aller par le monde***

*Lorsqu’ils verraient que cela plait au Seigneur, qu’ils annoncent la parole de Dieu*

(1Reg 16, 7)

Se donner au Seigneur, ou mieux, s’abandonner entièrement à lui – « que tous les frères, où qu’ils soient, se rappellent qu’ils se sont donnés et qu’ils ont abandonné leurs corps à notre Seigneur Jésus-Christ » (1Reg 16, 10) – représente un mouvement constitutif dans la vie des mineurs. Ceux-ci sont appelés à se réjouir de leur appartenance au Seigneur, non individuellement ou en cherchant seulement la communion d’esprit intra-communautaire (toujours précaire), mais en suivant l’invitation du Seigneur à être missionnaires, à parcourir les routes du monde pour proclamer la parole de Dieu. Dans la Règle *non bullata* on ne trouve pas beaucoup de mots qui disent en quoi consiste la prédication. Il n’y a pas d’instructions analytiques sur les « choses » à dire. On peut être sûr, cependant, que dans les intentions de saint François il y a le désir de favoriser un sermon fait avec les œuvres. La proclamation explicite de la parole de Dieu reste importante, mais dans la conscience de la responsabilité de ne pas trahir, à travers le style de ses relations, l’Évangile proclamé en paroles.

Plus radicalement encore, peut-être n’est-on pas loin de la vérité si l’on met en évidence dans la Règle *non bullata* un fait, qui est en soi libérateur et surprenant : plusieurs fois on annonce l’Évangile sans dire ou sans faire, mais en accueillant, sans amertume, sa condition de pauvres, de personnes appelées d’abord à recevoir. On annonce le message du salut en montrant, sur sa propre chair, sa condition radicale de personne limitée, qui a toujours besoin de miséricorde : « Et parce que nous tous, misérables et pécheurs, nous ne sommes pas dignes de te nommer, nous prions en suppliant que notre Seigneur Jésus-Christ, ton Fils bien-aimé, en qui tu t’es bien complu, te rende grâces pour tout, ensemble avec l’Esprit saint Paraclet » (1Reg 23, 5).

**Pour conclure**

***Un sceau jamais mis***

*Non bullata*: l’expression sert à préciser que nous sommes face à un texte qui n’a jamais reçu le sceau d’approbation officielle, par le biais d’une bulle papale, pour de nombreuses raisons. Ça vaut peut-être la peine de profiter de cette absence de bulle pour la rappeler non seulement comme un fait formel et juridique, mais aussi pour en valoriser sa signification existentielle. En d’autres termes, nous voulons rendre grâce au Seigneur pour le don d’un témoignage – plus qu’un texte – qui reste « sans frontières », toujours ouvert et « génératif ». Sur le papier, la Règle *non bullata* ne peut pas avoir des conséquences, mais elle peut les trouver dans le tissu vivant de celui qui accueille, par « inspiration divine » (1Reg 2, 1), l’invitation à vivre sa propre foi en harmonie avec le génie de saint François.

Partageant les nombreuses difficultés de tant d’hommes et de femmes dans les parties les plus différentes du monde, nous désirons néanmoins maintenir allumée la flamme optimiste de l’espérance chrétienne, en accueillant du fond du cœur l’élan reconnaissant de saint François qui, au milieu des misères du monde, ne renonce jamais à bénir le Seigneur « qui seul est bon, pieux, aimable, suave et doux, qui seul est saint, juste, vrai et droit, qui seul est bienveillant, innocent, pur, de qui et par qui et en qui est tout pardon, toute grâce, toute gloire » (1Reg 23, 9).

Nous invitons tous les membres de la famille franciscaine à s’unir à nous pour commémorer l’invitation de saint François, clairement exprimée dans la Règle *non bullata*, à vivre une vie guidée par l’Esprit de Dieu, enracinée dans l’expérience humaine et ouverte à un amour surprenant que Dieu offre à ceux qui sont disposés à lui permettre d’être au centre de la vie.

« Tout-puissant, très saint, très haut et souverain Dieu,

Père saint et juste,

Seigneur roi du ciel et de la terre,

nous te rendons grâces pour toi-même ! » (1Reg 23, 1)

*Rome, 4 octobre 2020, solennité de saint François d’Assise*

Fr. Michael A. Perry

*Minister generalis OFM*

Fr. Roberto Genuin

*Minister generalis OFMCap*

Fr. Carlos A. Trovarelli

*Minister generalis OFMConv*

***\*\*\****

***« Je prie tous les frères d’apprendre la teneur et le sens de ce qui est écrit dans cette vie pour le salut de notre âme et de se le remettre fréquemment en mémoire »* (1Reg 24, 1).**

Prot. 009/2020

En couverture : Giotto, *Innocent III confirme la règle franciscaine*, Basilique supérieure d'Assise.